Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Grand Avignon, Etat des lieux des logements sociaux et charte d'attribution



Le traitement des données RPLS (Répertoire du Parc Locatif Social) du Vaucluse 2021 est terminé. Ce fichier, qui couvre la quasi-intégralité du parc social hors logements conventionnés ANAH (Agence nationale de l'habitat), dans le département, totalise pour l'année 2021, 18 186 logements conventionnés soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente qui en comptabilisait 18 078.

Charte

Lors de la séance du 26 septembre, le conseil communautaire a également adopté la Charte partenariale des attributions de logements sociaux du Grand Avignon. Cette charte a pour objectifs : De poser et de légitimer les attentes des maires et des élus du Grand Avignon dans le cadre des attributions, de l'accueil du demandeur jusqu'à la mise en location du logement ; De partager et d'objectiver les constats et pratiques suite au travail de concertation engagé avec les acteurs ; De fluidifier les relations élus, bailleurs sociaux, techniciens des communes et autres réservataires ; De poser les bases d'un travail partenarial solide, pour les années à venir, dans le cadre des commissions d'attribution des logements sociaux.

La voix des maires

Cette charte permet d'exprimer fortement le souhait des maires et élus du Grand Avignon d'être associés étroitement au processus d'attribution, étant en première ligne dans l'information et l'accueil des demandeurs. Elle constitue la première pierre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et

Ecrit par le 24 novembre 2026

d’Information des Demandeurs (PPGDID) dont la finalisation est prévue au 1er semestre 2023.
Sources Au fil du PLH, Aline Clozel
MH

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !